

Missions Obligatoires

Engagement & Mutualisation



Les rencontres régulières avec les collectivités (RRC)
“RENDEZ-VOUS AVEC LE CDG 54”

Mise en ligne le 19 mars 2026

Missions Facultatives
Innovation & Accompagnement

A LA UNE de ce « Rendez-vous avec le CDG 54 »

L'actu en visu : les dernières actualités à ne pas manquer !

Par Jean-Benoît PASQUEREAU, référent territorial

Animation : Jean-Benoît PASQUEREAU, référent territorial

Assistance technique: Angélique HOPFNER, référente territoriale

Focus du jour :

➤ Se former avec le CDG54 en 2026

Avec Gwennaëlle SIATKA responsable du pôle «Qualité & Amélioration » »

➤ Assurance statutaire : vers un nouveau marché

Avec Sonia ISELIN responsable service « Assurances »

Pour nous faire part de vos remarques, observations et questions, contacter vos experts via les thèmes suivants :

Pour la formation : thème Formation professionnelle / sous-thème Catalogue du CDG (Informations, inscriptions)

Pour assurance : thème Assurances / sous-thème Assurance statutaire : Sinistre / Contrat

Missions Obligatoires

Engagement & Mutualisation



**Service
Prospection et
relations aux
collectivités**

“L’ACTU EN VISU”

Les dernières actualités à ne pas manquer !

A RETROUVER SUR LE PORTAIL DU CDG 54... ET EN VOUS ABONNANT 

Actualités juridiques



- Dispositif de la rupture conventionnelle pérennisé
- Allongement de la durée totale possible du congé pathologique prénatal
- Utilisation de l'IA

LES AUTRES COMMUNICATIONS DU CDG 54

Minute RGPD



- La Minute RGPD n°37 - Le responsable de traitement, le Délégué à la Protection des Données et le référent RGPD
- La Minute RGPD n°38 - Droit des administrés
- La Minute RGPD n°39, sur la thématique « Les données des élus ».
- A venir La Minute RGPD n°40, sur la thématique « Mentions d'informations »

Bulletins d'information thématiques

N°25 Batteries lithium : bonnes pratiques

N°24 Le recrutement des agents en situation de handicap

LES AUTRES COMMUNICATIONS DU CDG 54

Catalogue des interventions du FIPHFP

- le FIPHFP peut financer au cas par cas des aides individuelles...

Promotion interne | Calendrier de la seconde campagne ouverte en 2026

- Période de dépôt des dossiers du 1er avril au 29 mai 2026



INFO RSU Campagne 2025

Comme chaque année pour vous accompagner



un webinaire d'information le 11 juin (10 h à 12 h)

Lien d'inscription Cliquez 

A faire sans tarder...



- Recensement des agents territoriaux exposés à un risque professionnel
- Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés 
- Désignation du Délégué à la Protection des Données (DPD) 

Outils et guides pratiques



Le Maire, employeur territorial



Nos missions facultatives pour...



**Récolement
post-électoral
des archives
communales**

cdg
54

Je finis mon mandat...
Je veux que tout soit
en ordre.

Besoin d'un
archiviste ?

Comment passer les
dossiers à mon
successeur ?

Besoin d'un
archiviste ?

La préfecture me
demande un PV de
récolement des
archives !

Besoin d'un
archiviste ?



AUDIT ORGANISATIONNEL FLASH pour les collectivités rurales



Nos missions facultatives pour...

Un accompagnement RH sur mesure

Les conseillers RH Expertise peuvent accompagner votre collectivité sur plusieurs volets structurants de la gestion des ressources humaines.

Lignes directrices de Gestion

⚠ Toutes les collectivités sont concernées, sans critère de seuil, et doivent disposer de LDG depuis le 1er janvier 2021.
À défaut, la collectivité ne peut pas procéder à l'avancement de grade de ses agents.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU CDG54 en 2026

**Service Qualité &
Formation**

19 mars 2026

Depuis septembre 2024 : Formation professionnelle



**Formateurs
qualifiés**



**Méthodologie
cadrée**



**Outils
accessibles**



**Certifié QUALIOPi
depuis Février
2025**

En 2026, une offre adaptée et adaptable



- Faisant suite aux besoins exprimés des collectivités,
AGIRHE Mon espace collectivité – Formation – Exprimer un besoin en formation.
- Issue de la démarche d'amélioration continue mise en œuvre au CDG54,
- Proposant des formations spécifiques, en lien avec les missions obligatoires et facultatives, mais surtout explicitant nos/vos outils.

But : Transmettre des connaissances pour **approfondir les savoir-faire des agents de collectivités** : accroître leurs compétences, leurs capacités professionnelles, leur autonomie ET faciliter les **prises en main d'outils professionnels**.

1 catalogue de formation, 6 grandes thématiques,

Ressources Humaines ; Management ; Santé et Sécurité au travail ;
Développement de compétences ; Réglementation ; Outils Métier



16 formations, 2 sessions par an pour chaque formation

Page internet
dédiée

<https://54.cdgplus.fr/former-mes-agents-avec-le-cdg/>

**OUTILS
METIER**

**Prise en main du logiciel
assurances - PREVOYANCE**

DUREE
1 jour (6h)

DATE(S)
Se connecter
via AGIRHE
> Mon espace collectivité
> Formations

HORAIRES
9h-12h
13h30-16h30

LIEU
CDG54 ou en
collectivité

OBJECTIFS

- Être en capacité d'expliquer à un agent le contenu du contrat
- Être en capacité d'instruire un dossier de demandes de prestations complet et complexe sur la nouvelle interface prestations prévoyance

PREREQUIS

- Aucun

PUBLIC VISE

- Secrétaires généraux de mairie nouvellement nommés ou secrétaires généraux de mairie ou DRH de collectivités nouvellement adhérentes au contrat
- Secrétaires généraux de mairie / DRH /Gestionnaire RH

CONTENU

- Information détaillée sur le contrat prévoyance
- Partie théorique sur le système d'indemnisation
- Partie pratique sur l'instruction d'un dossier sur la nouvelle interface prestations prévoyance
- Mises en situation de dossiers complexes

Modalités générales

- Formation sur [le site du CDG54](#) situé à Villers-les-Nancy
- 1 journée de formation = [6 heures](#)
- Coût horaire : 19,50€/h/agent soit **168 euros pour 1 journée de formation**
- 4 agents minimum pour le maintien d'une session de formation

A noter : [un référent handicap](#) est à votre disposition en cas de besoin



Modalités pratiques

1. Convention d'accès à la formation professionnelle signée par la collectivité ***AGIRHE Mon espace collectivité – Mes conventions – conventions facturées à l'acte - convention formation.***
2. Pré-inscription via l'outil AGIRHE, ***AGIRHE Mon espace collectivité – Formation.***
3. Sélectionner la **formation souhaitée** : une ou plusieurs sessions sont proposées à l'inscription.
4. **Devis** envoyé par le service Formation, à signer et à retourner.
5. Validation de l'inscription et **ouverture de l'espace Formation** pour l'agent (via mail), envoi de la convocation et questionnaire préalable,
6. **Dépôt de documents** en amont et en aval de la Formation, dont attestation de formation à l'issue.

Quels sont vos besoins en formation à ce jour ?

Que vous manque t-il comme compétences pour exercer vos missions ?

Avez-vous des questions?



**Le service Qualité & Formation est disponible pour échanger :
thème de fiche :**

Formation professionnelle / Catalogue du CDG (informations, inscriptions)



**Merci pour
votre attention !**



Unité
Assurances

Renouvellement Marché Assurance Statutaire 2027-2030

19 mars 2026

ETAPE DU MARCHE

Mandatement

Du 1^{ER} Décembre 2025 au 10 avril 2026

▶ **Collectivités de PLUS DE 30 AGENTS CNRACL :**

Le mandatement s'effectue en deux étapes obligatoires :

- ❶ Dépôt d'une **lettre d'intention avant le 10 février 2026** **OK fait**
- ❷ **Confirmation** du mandatement **par une délibération avant le 10 avril 2026**
- ❸ **Envoi des données de sinistralités** pour les collectivités non adhérentes sur le contrat actuel

Le modèle de lettre d'intention ainsi que celui de la délibération sont disponibles sur le logiciel assurances, accessible via AGIRHE > Liens > Assurances 54 > Assurance statutaire > Documentations > Marchés > 2027-2030 > 1-Etape mandat > Modèle de lettre d'intention – Mandatement ou Modèle de délibération (*les documents se trouvent à droite de l'écran*),

Une fois les documents complétés, les retourner en les déposant sur le logiciel assurances, accessible via AGIRHE > Liens > Assurances 54 > Assurance statutaire > Gestion de mon contrat > « détail » au niveau de la ligne « Contrat 2027-2030 » > onglet mandatement.

Déposer la lettre d'intention ou la délibération donnant mandat sur la ligne correspondantes en cliquant sur « déposer pièce ».

ETAPE DU MARCHE

Mandatement

Du 1^{ER} Décembre 2025 au 10 avril 2026

▶ Collectivités de MOINS DE 30 AGENTS CNRACL :

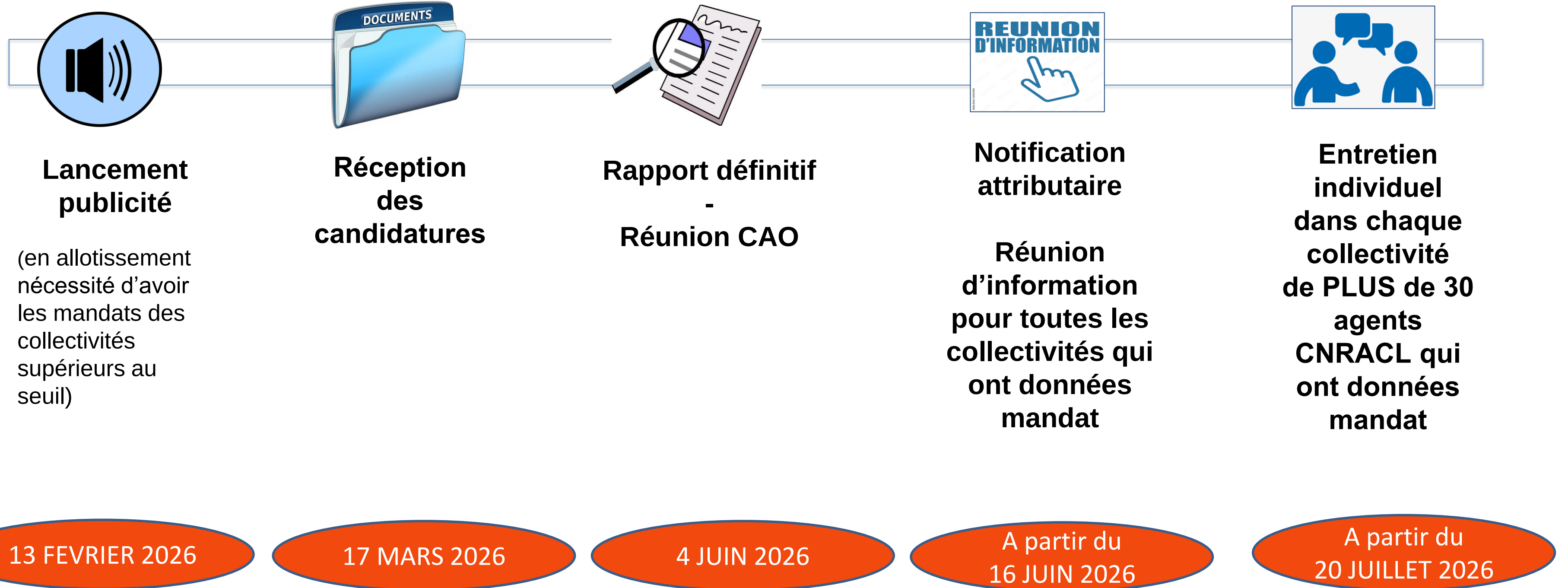
❶ Dépôt d'une lettre d'intention ou d'une délibération avant le 10 avril 2026
La délibération n'est pas exigée.

Le modèle de lettre d'intention ainsi que celui de la délibération sont disponibles sur le logiciel assurances, accessible via AGIRHE > Liens > Assurances 54 > Assurance statutaire > Documentations > Marchés > 2027-2030 > 1-Etape mandat > Modèle de lettre d'intention – Mandatement ou Modèle de délibération (*les documents se trouvent à droite de l'écran*),

Une fois les documents complétés, les retourner en les déposant sur le logiciel assurances, accessible via AGIRHE > Liens > Assurances 54 > Assurance statutaire > Gestion de mon contrat > « détail » au niveau de la ligne « Contrat 2027-2030 » > onglet mandatement.

Déposer la lettre d'intention ou la délibération donnant mandat sur la ligne correspondantes en cliquant sur « déposer pièce ».

CALENDRIER Marché Assurance Statutaire 2027-2030



Phase adhésion sera décrite au
RDV CDG du 18/06/2026

Communication

- Lettres d'informations
- Bulletins thématiques

Info base assiette 2025 à déclarer en 2026 :

La déclaration de votre masse salariale permet :

- ↳ de **régulariser vos cotisations** dues à l'assureur
- ↳ de **calculer le montant des frais de gestion** dus au centre de gestion

↳ **Si vous n'avez pas déclaré votre base assiette : les demandes de remboursement sont bloqués.**

↳ **L'assureur CNP va appliquer une majoration de 5% sur la dernière base connue.**



**Merci pour
votre attention !**

Nos prochains rendez-vous...

Zoom sur jeudi 7 mai 2026 de 10h à 11h30

« Discipline : et si tout se jouait avant ! »

Rendez-vous avec le CDG54 en ligne à partir du 18 juin 2026

« On y est ! Le début du mandat, ce que vous devez savoir » «